



Publié sur *Aubergenville* (<https://www.aubergenville.fr>)

[Accueil](#) > Passeport biométrique

Dépôt de dossier à l'Hôtel de Ville uniquement sur rendez-vous

Votre rendez-vous est susceptible d'être annulé à tout moment en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des instructions gouvernementales.

La présence du demandeur est obligatoire, (y compris les mineurs).

N'oubliez pas de remplir et d'imprimer votre pré-demande avant de vous rendre en mairie et **de vérifier que vous ayez bien toutes les pièces à fournir (voir liste ci-contre)**. L'achat du timbre fiscal peut se faire lors de la pré-demande.

En cas d'empêchement ou si vous êtes malade, pensez à annuler votre rendez-vous afin qu'une autre personne puisse en bénéficier

Les rendez-vous sont limités au maximum à 2 personnes en même temps, au-delà de ce nombre vous devrez prendre plusieurs rendez-vous séparément, le service ne dispose pas d'assez d'espace pour accueillir des familles entières dans le respect des distanciations physiques en vigueur.

Le retrait du passeport se fait sans rendez-vous.

**MERCI D'ARRIVER A L'HEURE LE JOUR DU
RENDEZ-VOUS**

[Prendre un rendez-vous](#)

[Modifier mon rendez-vous](#)

[Annuler mon rendez-vous](#)

Documents :

 [Autorisation nom d'usage pour mineur](#)

 [Pièces à fournir](#)

Voir aussi :

[Réaliser une pré-demande en ligne](#)

[Trouver une mairie équipée](#)

[Achat de timbre en ligne](#)

[Conseils aux voyageurs](#)

Source URL: <https://www.aubergenville.fr/article/passeport-biometrique>